

# **Cordemais : soutenir la centrale à charbon, oui, mais pour atteindre l'objectif 100% d'énergies renouvelables en 2050**

Dans une communication récente, le président du Conseil régional, Bruno Retailleau, s'est inquiété de la perspective de fermeture de la centrale à charbon de Cordemais. Le groupe Écologiste et citoyen du Conseil régional a voté en avril pour le vœu de soutien à l'unité charbon de la centrale de Cordemais : c'est en considérant cette centrale comme outil de transition énergétique.

Un objectif 100% renouvelable en Pays de la Loire d'ici 2050. Si la centrale à charbon de Cordemais fermait à court terme, notre Région – qui ne produit qu'environ 5% de l'énergie qu'elle consomme – devrait avoir recours à plus d'énergie nucléaire importée. Cette centrale est aussi une source d'appoint lors des pics de consommation. « Mais cette centrale n'est pas une fin en soi : c'est un outil de transition énergétique. Lors du grand débat régional sur l'énergie en 2012, il y a eu consensus sur l'ambition des Pays de la Loire : atteindre 100% de recours aux énergies renouvelables d'ici 2050 », rappelle Sophie Bringuy, co-présidente du groupe Écologiste et citoyen, et membre de la commission en charge de la transition énergétique. « Aujourd'hui, nous avons besoin de la centrale de Cordemais. Mais le charbon pollue et émet beaucoup de gaz à effet de serre (3,78 MteqCO<sub>2</sub> en 2012, soit plus de 11 % des émissions régionales). Ce n'est pas une énergie propre. Nous devons donc travailler à nous en passer d'ici 2050, en développant notre indépendance énergétique ».

Diminuer nos besoins en énergie. Pour atteindre cet objectif, nous devons diminuer de 26% notre consommation en énergie. « C'est un vrai défi au vu de l'augmentation démographique. C'est possible, à condition de mettre en place un plan ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments et de modifier certains comportements au quotidien : on peut diminuer jusqu'à 40% de sa consommation d'énergie individuelle en adoptant des gestes simples », explique Sophie Bringuy. « Mais pour le moment, les signes donnés par la nouvelle majorité sont négatifs : baisse des aides à la rénovation énergétique, suppression du soutien aux travaux dans les copropriétés, abandon du partenariat avec le concours Familles à énergie positive...

La nouvelle majorité annonce le vote d'un plan d'actions pour la transition énergétique à la rentrée. Il faudra qu'il fixe des objectifs au moins aussi ambitieux que ceux de la stratégie régionale actuelle, en termes d'économies d'énergie mais aussi de production d'énergie renouvelable. C'est le devoir de la Région en qualité de chef de file de la transition énergétique. Et nous espérons que Bruno Retailleau consacrera autant d'énergie à pousser la transition énergétique sur notre territoire qu'à défendre la centrale de Cordemais.

Le 8 juillet 2016